

BTS Collaborateur juriste notarial

1. Qu'est-ce qu'un BTS Collaborateur juriste notarial ?

Le BTS Collaborateur juriste notarial est une formation professionnelle qui vise à former des collaborateurs de notaires. Les étudiants y apprennent le droit, la gestion de dossiers, la communication, la comptabilité et la gestion administrative.

2. Quelles sont les matières étudiées en BTS Collaborateur juriste notarial ?

Les matières enseignées en BTS Collaborateur juriste notarial sont : le droit notarial, le droit civil, le droit des affaires, le droit fiscal, la comptabilité, la gestion de dossiers, la communication et la gestion administrative.

3. Quels sont les débouchés après un BTS Collaborateur juriste notarial ?

Le BTS Collaborateur juriste notarial permet d'accéder à des postes de collaborateur dans un office notarial. Les missions peuvent être très variées, allant de la rédaction de contrats à la gestion de dossiers, en passant par l'accueil de la clientèle et la gestion administrative.

4. Est-il possible de poursuivre des études après un BTS Collaborateur juriste notarial ?

Oui, il est possible de poursuivre ses études après un BTS Collaborateur juriste notarial. Les étudiants peuvent notamment poursuivre en licence professionnelle dans le domaine du droit ou de l'immobilier, ou bien préparer un diplôme supérieur de notariat.